



Promouvoir le jeu extérieur et l'éducation à la petite enfance : Document d'orientation

Comment citer ce document :

La fondation Lawson. Promouvoir le jeu extérieur et l'éducation à la petite enfance : Document d'orientation. Mai 2019. Disponible à <http://lawson.ca/advancing-op-ece-fr.pdf>.

La fondation Lawson

À l'attention de Foundation House

2 St. Clair Avenue East, Bureau 300

Toronto (Ontario) M4T 2T5

www.lawson.ca

Copyright © 2019 La fondation Lawson

Remerciements

La fondation Lawson souhaite remercier Dr Beverlie Dietze, de l'Okanagan College, et Christine Alden, de La fondation Lawson, pour tout leur travail dans le but de résumer les discussions du Symposium et d'élaborer ce document d'orientation, ainsi que Georgina Campos et Shelagh Pyper, de Fuse Consulting Ltd., pour avoir créé les diagrammes et fait la mise en page du document. Les photos ont été utilisées avec la permission du Collège Okanagan. La Fondation témoigne également toute sa gratitude à l'égard des 125 personnes dont l'expertise et l'engagement indéfectible envers le Symposium ont rendu ce document d'orientation possible.

Table des matières

Remerciements	i
Table des matières	ii
Résumé	iii
Introduction	1
Objectif et auditoire	2
Format, portée et limites	2
Définitions clés	3
Thèmes, questions de discussion et actions proposées	4
1. Une vision écosystémique et un nouveau paradigme pour l'èpe	4
2. Walking together : comprendre les approches autochtones	6
3. Comment soutenir le risque	9
4. Consolider la formation des éducateurs de la petite enfance	11
5. Les manques et les barrières dans la politique, la législation et les standards canadiens	13
6. La progression de l'écosystème par la recherche, l'évaluation et la mobilisation des connaissances	17
Conclusion	19
Annexe – ressources canadiennes	20
Notes	21

Résumé

Le jeu extérieur, en tant que moyen pour favoriser le développement sain de l'enfant et les expériences d'apprentissage de grande qualité pendant la petite enfance, attire de plus en plus l'attention. Les efforts pour qu'il soit implanté dans les programmes éducatifs à la petite enfance augmentent également, malgré certaines barrières qui ralentissent le progrès. L'enseignement et la formation postsecondaires ne préparent pas vraiment les éducateurs à la petite enfance à ce qu'est le jeu extérieur. Alors qu'on voit apparaître un type de développement professionnel qui peut combler ce manque, la demande croît rapidement : nombre de secteurs ont besoin de différents niveaux d'enseignement et de formation pour soutenir l'éducation à la petite enfance, particulièrement pour la compréhension et la gestion du risque. De plus, les politiques et pratiques en éducation à la petite enfance qui régissent le jeu extérieur chez les enfants sont peu développées, ce qui crée des lacunes et des barrières à cette forme de jeu. Étant donné l'importance capitale que jouent autant l'éducation à la petite enfance que le jeu extérieur sur le développement sain de l'enfant ^{1,2,3}, il faut absolument que plusieurs secteurs d'activité s'unissent pour faire tomber les barrières et favoriser les occasions de jeu extérieur dans les programmes d'éducation à la petite enfance.

En octobre 2018, La fondation Lawson a réuni les leaders de plusieurs secteurs d'activité au Outdoor Play and Early Learning Policy Research Symposium (Symposium pour la recherche de politiques sur le jeu extérieur et l'apprentissage précoce) au Centre Kingbridge, à King City, en Ontario, afin de déterminer comment mettre de l'avant le jeu extérieur et l'éducation à la petite enfance par le biais des politiques publiques, de la pratique et de la recherche. Ce document résume les six thèmes majeurs qui sont ressortis des présentations et des discussions lors de cet événement :

1. L'importance d'adopter une vision écosystémique multisectorielle pour aborder le jeu extérieur;
2. Des approches visant à intégrer à l'éducation à la petite enfance occidentale le curriculum et les visées autochtones sur le jeu extérieur;
3. Permettre le risque dans le jeu extérieur et lui donner le soutien nécessaire;
4. La nécessité de rendre formelle la pédagogie sur le jeu extérieur dans la formation postsecondaire en éducation à la petite enfance et de soutenir les besoins continus en formation professionnelle;
5. Les nombreux manques et les barrières au jeu extérieur au sein des normes et des politiques, et l'implantation inégale que font les intervenants de ces politiques;
6. Le besoin de développer une stratégie de mobilisation sur la recherche et le savoir canadiens pour soutenir la politique et la pratique basées sur des faits.

Ce document présente également, pour chaque thème, les questions de discussion et les actions proposées. Son but est de sensibiliser au jeu extérieur et de favoriser la discussion à ce sujet dans les communautés locales de pratique, et de catalyser le travail en cours dans les divers secteurs pour faire avancer le jeu extérieur et l'éducation à la petite enfance.

Introduction

Favoriser les occasions de jeu extérieur chez les enfants est un objectif stratégique de La fondation Lawson, dont la mission est de soutenir le sain développement des enfants et des jeunes. En octobre 2018, la Fondation a organisé le Symposium Outdoor Play and Early Learning Policy Research au Centre Kingbridge, à King City, en Ontario, en partenariat avec : le Okanagan College, l'Université du Cap-Breton, le *Canadian Journal of Environmental Education*, et le Atkinson Centre for Society and Child Development, Ontario Institute for Studies in Education (OISE)/Université de Toronto. Ce Symposium a réuni divers intervenants autour d'un objectif commun : promouvoir le jeu extérieur et l'apprentissage précoce, particulièrement dans les programmes réglementés d'éducation à la petite enfance. Au total, ce sont 125 personnes de 6 pays différents, 11 provinces et territoires du Canada et plusieurs communautés autochtones qui y ont participé. Considérant que l'accès des enfants au jeu extérieur et les occasions qu'ils ont de s'y adonner dépendent de plusieurs facteurs, les participants invités provenaient de différents secteurs d'activité, dont les assurances, la santé publique, l'urbanisme, l'architecture de paysage, la conception et l'inspection de terrains de jeux, l'activité physique, la philanthropie, les services à la famille, les communications, les parcs et loisirs, la formation et la recherche postsecondaires (incluant les facultés, les étudiants et les administrateurs d'universités, de collèges et de cégeps), l'éducation, et l'éducation à la petite enfance (voir la Fig. 1). Les participants venaient aussi de milieux municipaux ou de gouvernements provinciaux, territoriaux ou fédéraux. Le programme du Symposium, ainsi que les résumés et des présentations se trouvent en ligne sur le site web (en anglais) de La fondation Lawson (<https://lawson.ca/ops/2018-symposium>). De plus, un numéro spécial du *Canadian Journal of Environmental Education* (<https://cjee.lakeheadu.ca/>) publiera les articles du Symposium à l'automne 2019.

Figure 1. Les acteurs clés du jeu extérieur



Objectif et auditoire

Ce document a pour but de nourrir la discussion des intervenants de différents secteurs sur l'avancement du jeu extérieur et de l'éducation à la petite enfance par le biais de la politique, de la pratique et de la recherche. Voici ce qu'il présente :

- **Résumer les discussions et les présentations clés** du Symposium;
- **Présenter une vision écosystémique** afin d'examiner la complexité, les influences et les enjeux qui relèvent du jeu extérieur et de l'éducation à la petite enfance;
- **Présenter les questions de discussion** pour stimuler la communication et l'engagement multisectoriel continu et la collaboration entre les partenaires de la communauté;
- **Articuler les actions proposées** pour faire avancer le jeu extérieur et l'éducation à la petite enfance.

Voici les intervenants pouvant faire bon usage de ce document :

- **Les ministères** de tous paliers qui gèrent les programmes d'éducation à la petite enfance, l'éducation postsecondaire, les standards professionnels et ceux en santé et sécurité, les parcs et loisirs, et le financement des programmes reliés;
- **Les facultés et les leaders administratifs du postsecondaire** qui offrent des programmes de formation en éducation à la petite enfance, ainsi que leurs étudiants, de même que les corps professoraux qui voient au développement professionnel continu;
- **Les organismes sans but lucratif et les leaders de la communauté** qui répondent aux besoins des enfants et de leurs familles, ainsi que les institutions et secteurs qui jouent un rôle dans le développement sain de l'enfant;
- **Les leaders** en politique et en gestion en urbanisme, en architecture de paysage et design, et dans les parcs et loisirs;
- **Les assureurs**, pour faire l'évaluation des risques et des bénéfiques et pour fournir une couverture aux écoles et aux services de garde;
- **Les chercheurs** qui s'intéressent au développement des jeunes enfants et aux champs d'études interdisciplinaires connexes qui influencent le jeu extérieur des enfants

En résumé, ce document a été créé pour venir en aide aux intervenants qui doivent formuler et mettre sur pied des solutions aux barrières et aux lacunes déjà connues dans les domaines du jeu extérieur et de l'éducation à la petite enfance.

Format, portée et limites

Cet article présente la recherche, les politiques et la pratique exposées et étudiées au Symposium. Il s'organise autour de six thèmes principaux qui ont été formulés après analyse des notes résumées de toutes les sessions et discussions. À la suite de la synthèse de ces thèmes, nous présentons les questions de discussion et les actions proposées pour pousser la réflexion, la discussion et les solutions nouvelles qui permettent d'accroître le nombre d'occasions de jeu en plein air pour les enfants. Les actions proposées ont été développées et formulées sur la base de plus de 50 suggestions entendues durant la séance de travail finale du Symposium.

Le Symposium visait également à évaluer l'intérêt d'en apprendre davantage, pour La fondation Lawson, au sujet des approches autochtones sur le jeu en plein air, malgré quelques incertitudes sur la façon d'amorcer un tel dialogue et un tel parcours dans le respect et la sollicitude. La discussion du Symposium sur les approches autochtones portant sur le jeu extérieur et les réflexions qui en ont résulté tendaient vers un point, soit d'aider les communautés non autochtones à devenir plus conscientes et inclusives par rapport aux savoirs autochtones. Nous croyons qu'il s'agissait d'une bonne première étape pour s'engager vers la Réconciliation et qu'il y a encore beaucoup à apprendre.

Étant donné la grande variété des programmes d'éducation à la petite enfance mis en place à travers le Canada, le Symposium se devait d'assurer qu'ils soient tous bien représentés, en accordant toutefois une attention particulière à la maternelle et aux services éducatifs à la petite enfance. Néanmoins, les discussions ont surtout porté sur les services éducatifs à la petite enfance, particulièrement à cause d'une législation plus restrictive dans ce secteur par rapport aux lois sur l'éducation, et aussi en raison d'une proportion plus grande des participants du Symposium provenant du secteur de la petite enfance. À l'exception de détails précis sur la législation des services éducatifs à l'enfance, le contenu de ce document d'orientation devrait s'appliquer à divers types de programmes en éducation à la petite enfance. Il pourrait aussi être pertinent pour influencer à la hausse les occasions de jeu en plein air pour les enfants plus vieux et dans d'autres contextes, comme les loisirs ou pour des milieux en communauté.

Ce document d'orientation ne prétend pas couvrir tous les enjeux et points de vue relevant de l'état des connaissances sur le jeu extérieur. Il présente plutôt les thèmes majeurs qui sont ressortis dans le cadre du Symposium. Les opinions et les actions proposées sont le reflet d'une synthèse et ne représentent pas, dans leur ensemble le point de vue particulier d'un organisme ou d'un individu ayant participé au Symposium, incluant La fondation Lawson et ses partenaires.

Définitions clés

L'éducation à la petite enfance (EPE) fait référence, dans ce document d'orientation, aux « programmes consacrés aux jeunes enfants qui sont basés sur un curriculum, octroyés par du personnel qualifié et conçus pour soutenir le développement et l'apprentissage des enfants. Elle comprend l'apprentissage précoce, les services éducatifs à la petite enfance, mais aussi la maternelle et la prématernelle en milieu scolaire, ainsi que les Programmes d'aide préscolaire aux Autochtones et ceux de soutien aux parents et aux enfants⁴ ».

Le jeu extérieur réfère aux possibilités de jeu offertes, aux occasions qui sont créées ou aux actions posées par les enfants lorsque leur curiosité et leur émerveillement sont stimulés par l'environnement naturel extérieur⁵.

L'évaluation des risques et avantages est un processus pratique et un outil permettant de porter un jugement sur les risques et les bénéfices associés à une activité et/ou à un espace de jeu. Ceci inclut les mesures visant à gérer les risques tout en prenant soin de conserver les bénéfices. On suppose ici que les donneurs de soins impliqués dans l'espace de jeu sont formés, habiles et capables de discernement⁶.

Le jeu risqué fait référence à « des formes de jeu excitantes et stimulantes qui impliquent un certain niveau d'incertitude et un risque de blessure. Le jeu risqué fournit des occasions de surmonter des défis, de tester et explorer ses limites, et d'en apprendre davantage au sujet du risque de blessure. Le jeu risqué est subjectif et il dépend de chaque enfant⁷ ».

Pour un glossaire complet des termes et concepts sur le jeu extérieur créé par des leaders canadiens du secteur, consultez la section « Ressources » du site web de Outdoor Play Canada (<https://www.outdoorplaycanada.ca/resources/>).

Thèmes, questions de discussion et actions proposées

Six thèmes principaux sont ressortis de l'analyse qualitative des présentations et discussions du Symposium.

1. Une vision écosystémique et un nouveau paradigme pour l'EPE

Dès l'ouverture du Symposium, La fondation Lawson a proposé un nouveau paradigme pour les programmes d'EPE qui favoriserait un accès régulier et répété au jeu en plein air en utilisant des environnements extérieurs en toutes saisons, peu importe la température, et pour de longues durées⁹. Un tel paradigme fait appel à la compréhension et à la reconnaissance de l'étendue de l'écosystème qui influence et encourage le jeu extérieur de bonne qualité. L'idée d'écosystème renvoie aux différents réseaux qui sont interconnectés et aux interactions entre ceux-ci dans leur environnement. La fondation Lawson emploie la métaphore de l'écosystème de jeu extérieur comme la vision permettant de conceptualiser la réunion de tous les secteurs, disciplines et intervenants dans un dialogue afin d'encourager les expériences de jeu extérieur de grande qualité pour les enfants. Le Symposium s'est concentré sur l'harmonisation de trois composantes fondamentales de l'écosystème : a) la formation professionnelle, b) une politique et des standards multisectoriels et c) des occasions de jeu pour les enfants, particulièrement au sein des programmes réglementés d'EPE (voir la Fig. 2). Pour l'instant, ces composantes et les intervenants qui y sont associés ne sont pas bien coordonnés, ce qui cause des problèmes de compréhension et certaines barrières au jeu extérieur de grande qualité pour les enfants.

Figure 2. Le jeu extérieur : Une vision écosystémique



Qui a une influence sur l'écosystème du jeu extérieur et qui s'y investit? Quelles sont ses composantes et comment sont-elles interreliées? Les participants du Symposium ont cerné les avantages de répondre à de telles questions. Par exemple, identifier des intervenants communautaires permettrait de créer des réseaux dans la collectivité tout en réduisant la répétition des efforts. Une telle coordination faciliterait la discussion, les interactions et la prise de décisions chez les intervenants de différents secteurs ou disciplines au profit d'un avancement collectif du jeu extérieur. Référer à cette vision écosystémique du jeu extérieur chez les enfants aurait certains avantages, comme :

- amener de l'information nouvelle et favoriser l'élaboration de mesures politiques holistiques, économiques, légales, sociales et éducationnelles qui permettraient aux enfants de combler leurs besoins de jeu extérieur, c'est-à-dire d'y avoir accès et d'avoir l'occasion de s'y adonner;
- encourager un changement dans les mentalités, à tous les niveaux, à l'égard du jeu extérieur et une meilleure reconnaissance de son importance pour les enfants;
- aider les intervenants de multiples secteurs à se coordonner afin que tous travaillent encore mieux ensemble afin d'intégrer la recherche, la politique et la pratique lorsque vient le temps de développer des curriculums d'apprentissage et dans le but de livrer des programmes de qualité pour que les enfants vivent une variété d'occasions de jeu.

Questions de discussion

- Quels changements pourraient étoffer l'écosystème présenté à la Figure 2 afin de le rendre plus pertinent dans votre travail? Pourquoi?
- En respect de votre contexte, comment le fait d'adopter une vision écosystémique pourrait mener à des politiques, des prises de décisions ou à une (ré)évaluation des ressources et stratégies qui feraient progresser le jeu extérieur?
- Comment le fait d'adopter une vision écosystémique pourrait modifier le processus et les résultats liés à l'élaboration des politiques, à la recherche, à la programmation communautaire, à des programmes postsecondaires d'EPE et/ou au développement professionnel dans votre sphère d'action?

Actions proposées

- Adopter une vision écosystémique multisectorielle, créer des réseaux et des alliances pour favoriser une réflexion à l'échelle des systèmes sur la planification, la conception et la mise en place de la recherche, la politique et la pratique reliées au jeu extérieur;
- Créer des projets de démonstration qui impliquent des intervenants de divers secteurs et plusieurs composantes de l'écosystème du jeu extérieur pour développer, tester et évaluer les meilleures pratiques afin d'améliorer les expériences de jeu extérieur des enfants dans les programmes d'EPE.

2. Walking together : comprendre les approches autochtones

Afin d'explorer tout le potentiel qu'offrirait un dénominateur commun entre les approches autochtones et non autochtones sur le jeu extérieur, La fondation Lawson a demandé à Dre Angela James, universitaire autochtone, chercheuse et éducatrice, de faire une allocution sur ce que peut nous enseigner le curriculum autochtone⁹. Ainsi, Dre James, grâce à sa sagesse et son expérience, a partagé de quelle manière le curriculum autochtone peut soutenir et se rattacher au jeu extérieur et à la politique en EPE. Elle a raconté la naissance d'un enfant, chez le peuple déné, qui avait à la main un tambour; chaque enfant naît avec son intégrité et sa valeur et se doit d'être reconnu et respecté. Dre James a aussi présenté aux participants la pédagogie de la personne apte. Celle-ci met l'accent sur le fait qu'un enfant s'épanouira s'il est d'abord considéré comme une « personne apte ». Comprendre une telle approche guide les discussions, l'apprentissage et les pratiques des écosystèmes du jeu extérieur et oriente les efforts visant à intégrer les valeurs, croyances et façons de penser autochtones qui sont culturellement appropriées.

Dre James a demandé aux membres de l'écosystème du jeu extérieur de s'engager dans une analyse qui reconnaîtrait et intégrerait les valeurs autochtones clés, comme :

- une attitude de profond respect envers les enfants dans les familles autochtones;
- les parents vus comme les premiers enseignants;
- l'amour des grands-parents (aînés) envers les enfants, qui est, pour le créateur, la plus grande source d'amour de l'humanité;
- l'importance de l'identité et du concept de soi;
- des connaissances développementales holistiques (conscience, cœur, corps, esprit);
- les relations avec les gens, les lieux et le temps;
- les guides et l'apprentissage en spirales;
- la spiritualité vue comme une extension de la culture;
- l'apprentissage par l'expérience et la narration d'histoires en tant que moyens d'apprentissage.

Dre James a présenté un aperçu des différences entre les perspectives occidentales et autochtones qu'il faut considérer quand vient le temps d'établir une compréhension interculturelle (voir le Tableau 1).

Tableau 1. Façons de faire autochtones et approches occidentales

FAÇONS DE FAIRE AUTOCHTONES :	APPROCHES OCCIDENTALES :
<ul style="list-style-type: none">• Bienveillance, amour, appartenance, confiance• Apprentissage cyclique• Apprentissage en spirales et métaphores• Écouter, sentir, toucher, goûter• Prière, protocole et cérémonie• Conscience, cœur, corps et esprit• Se rappeler les trois autres parties• Le respect envers soi, les autres, la terre et le monde spirituel• Quatre éléments sacrés : air, eau, terre et soleil	<ul style="list-style-type: none">• Apprentissage précoce• Histoires séquentielles• Raisonnement linéaire et scientifique• Expérientiel• Pleine conscience et centralisation• Holisme• Prédominance cognitive• Relationalité• Jeu extérieur

Reproduit avec l'autorisation de Dre Angela James

Nombre de participants ont reconnu l'importance, sur leur travail, du rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada : appels à l'action¹⁰. Toutefois, plusieurs participants non autochtones n'avaient pas idée de comment intervenir et inclure de façon appropriée les points de vue autochtones dans ce travail. Plusieurs ont affirmé avoir besoin d'en apprendre plus sur le curriculum autochtone avec l'aide d'éducateurs, d'aînés autochtones et de leaders dans leurs communautés, puis de bâtir des relations avec eux en discutant ensemble sur la façon d'intégrer les perspectives, le protocole et le rituel autochtones aux activités de plein air avec les enfants et les familles. Des participants ont formulé leur désir d'incorporer les formes de savoir autochtones à leur pratique, mais aussi leur inquiétude par rapport à leur manque de connaissances et d'expérience et leur crainte d'utiliser de façon inappropriée, et involontairement, certains aspects culturels ou stratégies dans leur programme. Aussi, d'autres ont mis l'accent sur la nécessité d'y aller doucement lorsque vient le temps d'aborder l'autochtonisation en ce qui concerne l'avancement du jeu extérieur et de l'EPE et de s'assurer que le point de vue autochtone soit continuellement considéré, grâce à des consultations auprès d'aînés et des mentors autochtones et à des ressources appropriées.

Le Symposium a exposé et s'est inspiré de *walking together* en tant qu'approche s'adressant aux participants autochtones et non autochtones et leur permettant d'enrichir le jeu extérieur pour les enfants. Les coprésentrices Louise Zimanyi et Lynn Short, du Humber College, à Toronto, ont expliqué comment elles ont mis en pratique certains savoirs autochtones dans un programme en EPE¹¹. Elles ont mis en lumière comment une connexion à la terre, combinée à la participation à un programme se basant sur la terre, peut réellement piquer la curiosité des enfants. Elles ont souligné que lorsque les programmes en EPE entrevoient la nature en tant que culture et incluent les manières de penser et d'être autochtones, ces derniers façonnent les pédagogies de façon à laisser plus de place à l'apprentissage par l'expérience, dont l'exploration et le conte. Quand les enfants et les professionnels apprennent autant de la terre qu'avec la terre, les ancrages et la réciprocité qui en ressortent peuvent mener à une pédagogie et des pratiques innovantes.



Même s'ils ont reconnu les bénéfices de s'appuyer davantage sur une approche se basant sur la terre et sur le lieu, les participants ont dit avoir besoin d'une meilleure compréhension et d'être plus à l'aise avec la théorie holistique autochtone basée sur les principes d'unité, écologiques, cycliques et relationnels, de même que ceux de la roue médicinale, les quatre directions et les cercles¹². Comment ces éléments pourraient-ils les aider à intégrer les manières autochtones de savoir, d'être et de croire à leur écosystème? Certains participants sentaient qu'il serait utile d'avoir des communautés de pratique incluant des experts d'une vaste gamme de disciplines qui pourraient tisser des liens avec les communautés autochtones et d'ouvrir la porte à une meilleure discussion, à l'apprentissage et à l'expérimentation, en transférant les apprentissages vers la pratique. Ceci pourrait aider à adopter une vision autochtone pouvant guider et influencer le jeu extérieur et contribuer aux sujets et stratégies de recherche, au développement de politiques, à la conception d'espaces avec et pour les enfants, aux programmes de formation postsecondaire en EPE, et aux modèles de développement professionnel.

Questions de discussion

- Comment le contenu du rapport Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et les systèmes de connaissances autochtones façonnent-ils votre travail, présentement?
- Comment et jusqu'à quel point considérez-vous que les manières d'être, de savoir et de croire autochtones sont intégrées et utilisées dans cet écosystème lorsque vient le temps de créer ou de mettre à jour des politiques, des programmes, et des orientations de recherche ayant trait au jeu extérieur et à l'apprentissage?
- Comment un processus basé sur les façons de penser autochtones contribue-t-il à améliorer la recherche sur le jeu en plein air, les politiques, le curriculum postsecondaire en EPE et les pratiques qui ont cours pour les enfants autochtones et non autochtones?

Actions proposées

- Tisser des relations avec des aînés, des conseillers et des partenaires communautaires autochtones pour en apprendre davantage sur le curriculum et les modes d'apprentissage autochtones. Former des communautés de pratique pour favoriser la discussion, l'apprentissage et le transfert significatif de la théorie à la pratique.

3. Comment soutenir le risque

Le jeu extérieur et la prise de risque sont des éléments essentiels du développement sain de l'enfant¹³. Comme Henry Mathias l'a expliqué, l'environnement en plein air est l'occasion, pour les enfants, d'expérimenter ce qu'est le risque et, par le fait même, d'apprendre à le gérer, alors que les adultes tentent plutôt de gérer les dangers qui ne présentent aucun avantage et qui doivent être retirés des espaces de jeu¹⁴. Malgré son importance, le jeu risqué est bien souvent limité par des politiques et des règlements provinciaux et territoriaux, par des politiques internes de programmes en EPE et par l'attitude des adultes, attribuable en partie à leur crainte des blessures et à leur responsabilité potentielle.



Les assureurs : des alliés, et non des opposants

Contrairement à la croyance populaire, le jeu extérieur ne représente pas de grands risques de blessures pour les enfants, et l'industrie de l'assurance n'est pas réfractaire au risque, à cet égard. À la suite de cette révélation au Symposium, les participants ont bien senti le besoin urgent de voir l'industrie de l'assurance et le secteur du jeu en plein air s'accorder et coopérer pour en arriver à soutenir l'adoption du jeu risqué. Le monde de l'assurance peut être un précieux allié qui saurait favoriser le jeu extérieur, à cause de son mandat d'évaluer le risque, de développer des stratégies d'atténuation et de fournir des produits d'assurance qui visent à favoriser l'implantation de programmes. Le secteur de l'assurance gagnerait à mieux connaître le jeu risqué, puisqu'il a trait à la pédagogie de l'EPE. Parallèlement, les organismes en EPE qui ont besoin d'une assurance bénéficieraient d'avoir une meilleure compréhension des questions à poser aux fournisseurs d'assurance. Et ensemble, les deux secteurs arriveraient à définir comment établir des politiques, des procédures et de la formation ayant trait au jeu risqué en reflétant les meilleures pratiques basées sur des données probantes.

Outiller les professionnels en EPE dans le but d'encadrer le risque

Le chercheur néerlandais Martin van Rooijen a quant à lui mis l'accent sur l'importance de faire participer les organismes d'inspection de la santé publique en leur fournissant des recommandations au sujet du jeu risqué et sur le fait d'inclure dans l'orientation donnée au personnel et la formation offerte à l'interne l'idée qu'il faut faciliter la prise de risques chez les enfants. De même, Dr Blair Niblett, Marlene Power et Kim Hiscott¹⁶ ont noté que les écoles situées près de la forêt ou dans la nature s'assurent que leurs professionnels reçoivent une formation continue sur la pédagogie du jeu en plein air et sur l'implantation de programmes, incluant le processus d'évaluation des risques et avantages. Ce genre de pratique permet de veiller à ce que les enfants soient exposés à des espaces extérieurs et à des environnements naturels et artificiels qui respectent les plus hauts standards. La Child and Nature Alliance of Canada est en train de développer un cadre pour l'évaluation des risques et avantages qui servira aux professionnels et aux décideurs.

Les participants du Symposium ont souligné l'importance de s'attaquer à une autre idée reçue voulant que le jeu risqué est dangereux pour les enfants. Ils jugeaient important que les gouvernements provinciaux et territoriaux gérant la formation postsecondaire en EPE (curriculums et programmes collégiaux) encouragent les membres concernés de l'écosystème à collaborer dans le but de développer les compétences en évaluation des risques et avantages qui seraient requises pour l'obtention du diplôme. Ces compétences refléteraient les connaissances, les habiletés et le niveau de tolérance au risque exigés par les facultés, les étudiants, les formateurs, les spécialistes et les professionnels en EPE afin de soutenir les interactions qu'ont les enfants avec la nature, tout en encourageant ce virage culturel nécessaire pour que les adultes voient les enfants comme des apprenants aptes.

Exiger que les étudiants et les professionnels en EPE soient formés en évaluation des risques et avantages pourrait influencer de façon positive les politiques et pratiques organisationnelles pour qu'elles encadrent le risque. Cela montrerait aux secteurs gouvernementaux et des assurances que les programmes en EPE ont leurs politiques et leurs procédures pour encadrer le risque et qu'ils savent de quelle diligence raisonnable ils doivent faire preuve pour réduire les situations dangereuses.

Informer et responsabiliser les parents

Van Rooijen a soulevé l'importance d'inclure les parents dans la redéfinition des comportements à l'égard du jeu risqué dans les programmes d'EPE¹⁷. Quand les parents et les professionnels en EPE travaillent conjointement à restructurer le jeu risqué, les parents apprennent à faire confiance à l'autonomie des professionnels, et ces derniers se voient validés dans le fait de soutenir chaque enfant dans son désir d'explorer le risque. Dre Mariana Brussoni a rappelé tous les avantages de fournir aux parents les outils leur permettant de comprendre l'importance du jeu risqué dans le développement de l'enfant et de leur transmettre la confiance qu'il leur faut pour soutenir leurs enfants¹⁸. De tels outils devraient aider les parents à ajuster leur perception du risque en leur faisant bien comprendre les désavantages qu'il y a à surprotéger leurs enfants. Présentant une étude de cas sur le fait d'alimenter la curiosité envers les environnements extérieurs, Lotje Hives a rappelé l'importance d'engager la conversation sur le risque avec les familles afin qu'elles comprennent parfaitement les bénéfices du jeu actif en plein air¹⁹. Faisant référence à l'apprentissage qu'offrent les milieux extérieurs au fil des saisons, une famille constatait à quel point leur enfant « a gagné en confiance pour “se déplacer” sur différentes surfaces et est devenu vraiment à l'aise, sachant maintenant ce que son corps peut faire ».

Questions de discussion

- Dans votre écosystème local et régional, à quel point les participants parlent-ils et apprennent-ils au sujet du risque et du jeu risqué?
- Comment un cadre national d'évaluation des risques et avantages pourrait-il aider les institutions d'enseignement et les étudiants du postsecondaire en EPE, ainsi que les directeurs et professionnels en EPE à mettre de l'avant dans leur pratique une philosophie factuelle sur le jeu risqué?
- Dans le but d'encourager le jeu risqué, quelles recommandations souhaiteriez-vous que les fournisseurs d'assurance et/ou les gouvernements adoptent?

Actions proposées

- Mettre à jour les cadres pédagogiques provinciaux et territoriaux et les curriculums des programmes postsecondaires en EPE afin d'y inclure les compétences factuelles liées au jeu risqué et l'évaluation des risques et avantages.
- Créer des parcours de formation en évaluation des risques et avantages pour tous les intervenants concernés, incluant les institutions d'enseignement qui offrent des programmes postsecondaires en EPE, les superviseurs et enseignants des programmes en EPE, les inspecteurs de programmes et de terrains de jeux, et les responsables d'espaces publics et de parcs. Évaluer l'efficacité de la formation portant sur l'évaluation des risques et avantages du jeu extérieur et son potentiel à devenir un standard.
- Identifier les ressources clés en EPE sur le jeu risqué pour qu'elles s'engagent et s'associent avec le secteur des assurances dans une approche transversale et pour qu'ils voient ensemble à l'élaboration d'une politique sur le jeu en plein air et le risque.
- Compiler les ressources canadiennes existantes qui portent sur la nature des blessures que les enfants ont eues en jouant à l'extérieur, les types de programmes qui ont intégré le risque à leurs espaces de jeu en plein air, et les processus d'évaluation des risques et avantages. Utiliser les données recueillies pour informer les parents et pour documenter l'élaboration de politiques, la conception de certains espaces, les politiques et produits d'assurance et le développement de programmes en EPE.

4. Consolider la formation des éducateurs de la petite enfance

La façon dont les adultes, incluant les professionnels en EPE, encouragent ou créent des occasions pour que les enfants interagissent avec leur environnement a une influence sur le jeu extérieur. Les interactions adultes-enfants, où les adultes agissent comme modèles et aident les enfants à prendre contact avec un lieu, ont un impact sur la façon dont les enfants apprendront et adopteront certains comportements d'exploration. La formation postsecondaire et les programmes de développement professionnel contribuent au savoir et aux compétences qui façonnent la philosophie et la pratique des éducateurs de la petite enfance. Le Symposium a révélé la grande variété de ces programmes à travers le pays.



Enseignement et formation postsecondaires : la variété des programmes et des approches

Les exigences en matière de scolarité pour les éducateurs de la petite enfance qualifiés varient d'une province et d'un territoire à l'autre. Dre Beverlie Dietze a montré, dans une recherche, qu'il n'existe pas d'approche uniforme pour livrer le contenu du curriculum ni de modèle de présentation à suivre dans les programmes postsecondaires en EPE dans les collèges publics²⁰. En général, le contenu du curriculum, sa portée et la proportion entre la théorie et la pratique sont à la discrétion des directeurs de programmes ou des établissements; ils ne sont pas déterminés par des politiques gouvernementales.

L'étude de Dre Dietze a aussi révélé que les opinions divergent largement à savoir si, où et comment on doit positionner la pédagogie du jeu extérieur dans les programmes postsecondaires en EPE — faut-il intégrer le jeu extérieur dans les objectifs d'apprentissage, l'intégrer dans chaque cours, ou encore créer un cours ou un certificat en formation en jeu extérieur? Des facultés postsecondaires de partout au Canada ont remarqué que les changements apportés au curriculum dans les collèges peuvent prendre jusqu'à un an avant d'être approuvés, ce qui équivaut à de longues périodes d'attente avant la possible mise en place.

L'un des principaux enjeux formulés au Symposium est que les établissements d'enseignement n'ont pas tous accès aux ressources ou à la recherche actuelle sur la pédagogie du jeu en plein air. De même, ils ne possèdent pas nécessairement la formation ou l'expérience leur permettant d'impulser cette pédagogie. Ceci a mené à des discussions portant sur la façon dont les établissements d'enseignement pourraient accéder aux formations offertes dans les programmes de développement professionnel portant sur la pédagogie et les pratiques sur le jeu extérieur. Les établissements d'enseignement accédant à ces contenus arriveraient à défendre encore mieux les acquis clairs qui ont trait au jeu extérieur, tant en ce qui touche le contenu théorique que pratique des programmes postsecondaires en EPE. Cela aiderait aussi les établissements d'enseignement à créer plus ou de nouvelles occasions de développement s'adressant aux professionnels en EPE autant qu'aux organismes communautaires de l'écosystème.

Programmes de développement professionnel : plus de variété, moins de standards

La variété des curriculums et des standards que les diplômés en EPE rencontrent pendant leurs études est liée à la variété des politiques gouvernementales à travers le Canada qui influence leur formation continue en tant qu'employés en EPE. Parmi les différences, on note les heures obligatoires de développement professionnel que les employés doivent faire chaque année, les sources de financement qui s'offrent aux individus et aux programmes, les types de formations qui peuvent compter comme étant du développement professionnel, et dans quelle mesure la formation se qualifie pour le nombre d'heures de développement professionnel.

Il existe plusieurs modalités dans l'offre de formation de développement professionnel, comme des ateliers en ligne ou sur les lieux du travail, des cours spécialisés, des voyages d'études, des groupes de discussion et de réflexion, et des programmes de mentorat sur place. Chaque modalité a ses forces et ses faiblesses. La façon dont les professionnels en EPE transfèrent la théorie apprise lors de la formation à la pratique dépend du bagage des formateurs, des lieux où se déroule la formation et des styles d'apprentissages des participants. À l'heure actuelle, aucun standard ne régit qui peut offrir des sessions de développement professionnel, et il n'y a aucune garantie que ceux qui le font appuient leur formation sur la recherche la plus à jour quant à la théorie ou la pratique.

Faire le lien entre la politique provinciale/territoriale et l'expertise des établissements d'enseignement postsecondaires

Au Symposium, certains chercheurs et établissements d'enseignement ont relevé qu'il fallait de meilleurs liens entre la réglementation, l'élaboration de politiques, la recherche, les programmes postsecondaires et le développement professionnel. Par exemple, un membre d'un département collégial a souligné qu'un examen des politiques, en cours de développement, qui impliquerait tous les acteurs de l'écosystème pourrait élargir l'éventail des résultats et consolider l'appui à diverses perspectives. Certains établissements d'enseignement ont rapporté avoir l'impression que, souvent, leur expertise n'est pas utilisée et qu'ils ne sont pas informés des nouvelles politiques qui impactent le curriculum postsecondaire. D'autres chercheurs et établissements d'enseignement ont révélé comment leur expertise en recherche et leurs rapports avec les programmes en EPE pourraient aider l'élaboration de politiques ayant trait à la formation postsecondaire et aux offres de développement professionnel.

Questions de discussion

- Comment les programmes postsecondaires en EPE peuvent-ils être soutenus dans la mise à jour des curriculums afin que ceux-ci incluent la pédagogie sur le jeu extérieur?
- Dans votre écosystème, qui pourrait soutenir les facultés postsecondaires, les chercheurs et les formateurs afin qu'ils puissent faire progresser la pédagogie sur le jeu en plein air?
- Comment rendre la collaboration plus forte pour s'assurer d'une pédagogie factuelle sur le jeu extérieur et des occasions d'apprentissage professionnel?

Actions proposées

- Mettre à jour les curriculums des programmes postsecondaires en EPE pour qu'ils comportent une pédagogie factuelle sur le jeu extérieur, et favoriser les occasions de développement professionnel qui vont dans le même sens.
- Veiller à ce que tous les étudiants en EPE participent à des programmes de jeu extérieur de qualité durant leurs stages pratiques.
- Développer des stratégies régionales et provinciales qui permettent d'offrir du développement professionnel suffisant pour soutenir tous les intervenants de l'écosystème du jeu en plein air. Considérer des modèles de formation et de mentorat pour accompagner les changements dans la pratique.
- S'assurer que toute formation professionnelle inclue des expériences à l'extérieur pour favoriser la transition de la théorie à la pratique.

5. Les manques et les barrières dans la politique, la législation et les standards canadiens

Les programmes en EPE doivent se conformer au municipal/régional, à la santé publique et aux directives d'inspection des parcs, en plus des politiques en maternelle et dans les services d'éducation à la petite enfance. Toutefois, les politiques canadiennes régissant le jeu extérieur chez les enfants ne sont pas assez développées, à l'heure actuelle, pour le soutenir efficacement. Le Symposium a permis de présenter ce qu'il y a de nouveau dans le domaine de la recherche en politique canadienne à la suite d'un appel de présentations, et toutes les discussions du Symposium abordaient les répercussions possibles pour les politiques. Les conférenciers et les participants de l'extérieur de Canada ont présenté la perspective internationale. Implications for policy. Presenters and participants from outside Canada provided an international perspective.

La législation et les cadres pédagogiques en EPE au Canada

Kerry McCuaig et Jane Bertrand ont présenté les résultats de leur analyse de la législation et des politiques canadiennes²¹. Leurs conclusions indiquent que la législation et les lignes directrices régissant le jeu extérieur dans les provinces et territoires varient largement. Néanmoins, les programmes en EPE accrédités partagent certaines obligations en ce qui a trait à : la dimension de l'espace de jeu extérieur, la hauteur des clôtures, la distance séparant l'aire de jeux des locaux intérieurs, le temps alloué aux activités extérieures, les moments de la journée où il est convenable d'être dehors, ainsi que les conditions météorologiques. Certains aspects de la réglementation mettent largement l'accent sur la sécurité, parfois au détriment du jeu. Aussi, cinq provinces ont légiféré quant à une durée minimale quotidienne de jeu en plein air pour les enfants. Si les cadres pédagogiques en EPE des provinces et territoires incluent le jeu extérieur, celui-ci est généralement décrit en termes d'activités de jeu actif et de sécurité. La conception des lieux, les types de matériaux utilisés et les caractéristiques du jeu extérieur de grande qualité sont des points qui varient d'une instance à l'autre. Et selon cette étude, le frein majeur au jeu en plein air est le trop petit nombre d'enfants qui ont accès à des programmes de qualité en EPE.



Madison Predy a présenté le point de vue de l'Alberta sur la réglementation et les politiques et pratiques²². Les éléments clés qui pourraient se répéter dans d'autres instances sont d'examiner a) le cadre des politiques qui permet de soutenir et développer le jeu extérieur et la façon dont ces politiques sont modifiées et implantées; b) les politiques internes, concernant par exemple la température ou l'habillement, afin qu'elles favorisent, au lieu de restreindre, l'accès des enfants au jeu en plein air; et c) les politiques en éducation pour les familles, et la formation pour les professionnels en EPE.

Les leçons de l'Écosse et des États-Unis

En ouverture, le présentateur Henry Mathias a nommé un élément clé à l'avancement de l'EPE et du jeu extérieur en Écosse : en réponse au fait que le jeu extérieur et les garderies en forêt se développent de plus en plus, le Bureau d'inspection des soins chargé des règlements en EPE a reconnu le besoin a) d'évaluer l'impact des services sur les enfants plutôt que de mesurer uniquement l'implication des acteurs du milieu, et b) de fournir à ce secteur des ressources pour renforcer les compétences²³. Dre Michal Perlman et Dre Nina Howe ont découvert qu'en Écosse, nombre de facteurs ont influencé le développement de politiques, comme : un intérêt plus marqué pour le développement sain; le soutien du curriculum national pour le jeu extérieur; le leadership des plus hautes instances gouvernementales; des exemples internationaux de l'importance qu'a le jeu en plein air; et, plus particulièrement, les programmes écossais en EPE déjà existants qui servent de modèle²⁴. En parallèle, Dre Sarah Baray et Sandy Weser, de San Antonio, au Texas, ont aussi mis l'accent sur la façon dont un investissement dans les centres d'éducation modèles en tant que sites de démonstration et d'incubateurs de l'innovation dans le curriculum peut façonner le développement de politiques et promouvoir l'accès à des expériences de jeu extérieur de qualité²⁵.

Concevoir et évaluer les espaces de jeu

Drs Petter Åkerblom et Helen Lynch ont indiqué qu'il faudrait que les politiques sur les espaces de jeu extérieur se concentrent sur les dimensions, les terrains variés, la conception, l'accessibilité, la sécurité et la possibilité d'y faire les activités prévues, dont tous les types de jeux, de loisirs et de tâches pédagogiques^{26,27}. Dre Lynch a recommandé que les politiques intègrent les principes de conception universelle (UD) afin que le design des espaces de jeu extérieur et des éléments qu'ils contiennent permette aux utilisateurs d'en faire usage sans avoir besoin d'une adaptation quelconque ou d'un design spécialisé. Il faut se pencher sur l'absence de politiques et de lignes directrices nationales et régionales pour des environnements inclusifs, dont les designs de conception universelle (UD) pour les terrains de jeux.

Dre Janet Loebach a mentionné la nécessité d'avoir des agents de permis qui utilisent des outils élaborés à partir de données probantes afin d'évaluer les espaces extérieurs pour les enfants dans les programmes d'EPE et les milieux scolaire²⁸. Les résultats d'évaluations qui seraient basées sur ces outils seraient plus convaincants pour les décideurs et refléteraient encore mieux les besoins des enfants et leurs souhaits envers le jeu en plein air. Dre Marketta Kyttä a rappelé la grande importance d'avoir, dans la communauté, un espace extérieur qui soit conçu pour être adapté aux enfants²⁹. Et la meilleure façon d'y arriver est justement de faire participer les enfants dans le processus de planification.

Dr Robin Moore a rappelé aux participants du Symposium la corrélation entre les cadres naturels des enfants et leurs comportements et niveau d'activité physique³⁰. Il a exposé les avantages d'utiliser une grille d'analyse du comportement et des caractéristiques physiques pour obtenir des mesures opérationnelles objectives pour prédire les schémas de comportements à travers les différents cadres et les lieux. Ce type d'information est fort utile pour demander des réglementations basées sur des faits et de nouvelles normes de pratique. De même, Dre Eva Oberle a noté que les données démographiques et les antécédents familiaux devraient être considérés lorsqu'il faut planifier un espace, puisque ces éléments ont une influence sur la façon dont ce lieu sera utilisé³¹.



Incompréhension : politique versus interprétation de la politique

L'un des principaux messages qu'ont livrés les participants du Symposium, et ce, même si leurs antécédents et leurs points de vue diffèrent, est l'incohérence de l'interprétation des règlements et politiques et de l'implantation qui en découle. Un même ensemble de règlements et de politiques pour une province ou un territoire est interprété différemment d'une région à l'autre et d'un inspecteur à l'autre. Plusieurs directeurs et professionnels ont rapporté que dans certaines régions, ceux qui font l'inspection des programmes en EPE n'ont pas suivi de formation académique en développement de l'enfance.

La conséquence à cela est que les inspections se basent sur une liste de vérification bien stricte au lieu de déterminer si le programme et le lieu (naturel ou construit) soutiennent le jeu des enfants. Ils ont affirmé qu'il y avait là une incompréhension — de la pédagogie sur le jeu extérieur, des avantages pour les enfants de pouvoir jouer en plein air dans des lieux publics de leur communauté (comme les parcs), ainsi que de l'importance qu'ils puissent manipuler divers objets, qu'ils soient naturels ou fabriqués.

D'autres ont souligné les défis rencontrés lorsque les politiques portant sur différents aspects de l'écosystème entrent en conflit. Par exemple, certains participants ont remarqué que des espaces de jeu extérieur respectaient les exigences d'accréditation de la petite enfance mais sans se conformer aux demandes de la santé publique.

Comment la politique peut-elle être une barrière : une étude de cas

L'étude de cas de Dr Blair Niblett, Marlene Power et Kim Hiscott sur les programmes d'écoles dans la nature ou la forêt a mis en lumière tous les défis qu'il y a à tenter de faire fonctionner un programme réglementé d'EPE sur le jeu extérieur en Ontario alors que de tels programmes doivent obligatoirement suivre les politiques énoncées dans le Child Care and Early Years Act, créé à la base pour les installations intérieures³². Les politiques de ce type, lorsque combinées à une implantation irrégulière, restreignent les occasions qu'ont les enfants de vivre ce contexte d'école dans la nature ou la forêt. De telles barrières se dressent même si le personnel jouit d'un développement professionnel avancé et qu'il peut faire appel à diverses pratiques pour planifier des expériences de qualité et contrôler les risques et dangers.



Comblent les manques dans les politiques et y apporter des changements

Les participants du Symposium ont souligné qu'il fallait un changement de paradigme afin que les intervenants clés de l'écosystème travaillent tous ensemble dans le but de reformuler les politiques et pratiques sur le jeu extérieur.

Dans sa présentation, Dr Patrick Maher a montré un modèle utilisé par le gouvernement et la communauté en Nouvelle-Écosse pour promouvoir le jeu en plein air³³. Il en a dressé les trois facteurs clés qui contribuent à son succès :

1. Au sein du gouvernement et des communautés, on trouve des champions du jeu extérieur qui collaborent pour promouvoir ce type de jeu;
2. Certains ministères travaillent en collaboration de différentes façons pour soutenir et faire avancer le jeu extérieur à travers la province;
3. Différents ministères et conseils de santé ont investi dans un certain nombre d'initiatives – pour la formation, la recherche et des ressources.

Cette forme de participation du gouvernement fait écho au modèle promu par le gouvernement d'Écosse³⁴. Pour qu'un changement soit implanté, adopté et maintenu, il faut d'abord qu'on y investisse de façon importante en argent, en temps et en formation professionnelle.

Les participants ont d'ailleurs insisté sur l'importance de la collaboration entre le gouvernement et les organismes du secteur pour créer et tester des ressources pouvant soutenir ce nouveau paradigme. Une telle approche collaborative aiderait à renforcer le potentiel et l'expérience à court et à moyen terme, avant que soient introduites les modifications législatives. Une autre suggestion créative a été de tester des permis spéciaux accordés à des professionnels de premier plan afin que les gouvernements explorent les avantages du jeu extérieur.

Les discussions du Symposium ont pu mettre en lumière le besoin de revoir la réglementation provinciale et territoriale appropriée et de multiplier les occasions d'influencer la politique par la mobilisation et le positionnement fondé sur des faits par rapport au changement de politique ou de réglementation. Les participants ont déterminé qu'il fallait créer un solide réseau d'influenceurs en matière de politique qui inclurait des champions nationaux, provinciaux et de la communauté, tous les paliers de gouvernements, les commissions scolaires, les réseaux sectoriels, les parcs nationaux et provinciaux, les enseignants, les architectes paysagistes, etc. Travailler tous ensemble en tant que réseau en écosystème consolidera la cohésion et la cohérence et augmentera les probabilités de parvenir à influencer la politique, la réglementation et, ultimement, la pratique reliées au jeu en plein air.

Questions de discussion

- Parallèlement aux politiques des programmes en EPE, quelles politiques provinciales, territoriales et municipales/régionales actuelles influencent positivement ou négativement le jeu extérieur chez les enfants dans votre communauté? Est-ce la politique elle-même ou l'interprétation et l'implantation qu'on en fait qui ont un impact sur le jeu extérieur chez les enfants?
- Quelles lacunes faut-il combler par rapport aux connaissances, à la capacité et/ou à l'expérience avant que des politiques précises soient modifiées ou créées?
- Quels types de soutien et de changement clés doivent être apportés aux politiques à tous les paliers de gouvernement (provincial, territorial et municipal) pour faire avancer le jeu en plein air au Canada?

Actions proposées

- Dans les règlements et politiques actuels du gouvernement, déterminer quelles sont les lacunes et les barrières au jeu extérieur et les corriger.
- Instaurer des lignes directrices pour les espaces de jeu extérieur qui seraient basées sur la conception universelle (UD). Élaborer aussi des politiques et procédures qui encouragent un accès régulier et l'utilisation des espaces et parcs publics pour favoriser le jeu extérieur et l'apprentissage.
- Séparer les normes de l'Association canadienne de normalisation relatives aux questions d'ingénierie de fabrication d'équipement de jeu par rapport aux jugements de valeur sur l'utilisation d'un espace de jeu et l'usage de matériaux naturels et objets autres.
- S'assurer que les cadres pédagogiques provinciaux et territoriaux en EPE ainsi que les ressources complémentaires formulent des recommandations claires sur la planification du jeu extérieur et les stratégies pour l'implanter afin que les éducateurs et les enfants vivent des expériences de jeu en plein air qui soient de grande qualité.

6. La progression de l'écosystème par la recherche, l'évaluation et la mobilisation des connaissances

Une grande quantité de la recherche sur le jeu en plein est dérivée de travaux de chercheurs et d'institutions internationaux; seul un petit réseau de spécialistes et d'organismes venant de l'écosystème canadien se penche actuellement sur ce type de recherche. Pour faire avancer le jeu extérieur et influencer les comportements sociaux, les politiques et la pratique ici, au Canada, la recherche ainsi que la pratique basée sur des faits réalisées dans un contexte canadien sont essentielles. Les participants du Symposium ont discuté des domaines de recherche prioritaires permettant de promouvoir le jeu extérieur. Voici les thèmes qui sont ressortis : Impacts of outdoor play—on various outcomes such as economic return for families and communities, the health and well-being of children, and wider social impacts

- **Les impacts du jeu extérieur**—sur divers résultats, comme un retour financier pour les familles et les communautés, la santé et le bien-être des enfants, et autres impacts sociaux
- **Identification des meilleures pratiques et programmations de qualité**—selon plusieurs variables
- **Les facteurs de risque**—l'impact qu'ont le climat, les blessures, la responsabilité et les maladies liés au jeu extérieur par rapport aux risques de ne pas s'adonner au jeu en plein air
- **Les manques actuels dans la formation**—qui façonnent le contenu, les compétences et méthodes d'enseignement et de formation ayant trait au jeu extérieur
- **Politiques**—leurs impacts sur le jeu extérieur
- **Les manières de faire et contextes autochtones**—analyser où et comment les points de vue autochtones sont intégrés à la formation, au développement professionnel, aux programmes communautaires et aux expériences de jeu extérieur des enfants
- **La conception des espaces de jeu**—adopter les principes de conception universelle (UD) pour la conception et la construction des espaces de jeu

Certains des participants ont avancé que les gouvernements et les organismes de financement en recherche devraient s'engager à soutenir des études longitudinales qui engloberaient plusieurs des axes de recherche cités ici et considéreraient les impacts du jeu extérieur dans des contextes locaux, régionaux et nationaux. Le besoin de réunir tous les résultats longitudinaux disponibles sur les effets de la réglementation et de la législation du jeu extérieur et sur l'impact qu'ont la formation et les modèles spécifiques reliés à la pédagogie sur le jeu extérieur s'est révélé d'un intérêt particulier. De même, quelques participants ont affirmé qu'il fallait créer un portail ou un répertoire web centralisé réunissant les ressources et recherches clés ayant trait au jeu en plein air.

Certains des participants ont avancé que les gouvernements et les organismes de financement en recherche devraient s'engager à soutenir des études longitudinales qui engloberaient plusieurs des axes de recherche cités ici et considéreraient les impacts du jeu extérieur dans des contextes locaux, régionaux et nationaux. Le besoin de réunir tous les résultats longitudinaux disponibles sur les effets de la réglementation et de la législation du jeu extérieur et sur l'impact qu'ont la formation et les modèles spécifiques reliés à la pédagogie sur le jeu extérieur s'est révélé d'un intérêt particulier. De même, quelques participants ont affirmé qu'il fallait créer un portail ou un répertoire web centralisé réunissant les ressources et recherches clés ayant trait au jeu en plein air.

Questions de discussion

- Manque-t-il des domaines de recherche clés parmi ceux identifiés au Symposium? Si oui, quels sont-ils et pourquoi sont-ils importants?
- Quel serait votre rôle individuel et collectif à placer cette importante recherche en tête de vos priorités?
- Est-ce qu'un portail national d'information vous semble faisable et serait-ce utile? Comment croyez-vous qu'un tel outil pourrait être rendu opérationnel dans tout le Canada?

Actions proposées

- Mener des recherches sur les thèmes prioritaires suggérés pour façonner la pratique et les politiques actuelles.
- Augmenter le nombre d'occasions qu'ont les chercheurs d'institutions canadiennes de participer à des recherches collaboratives qui analysent la situation nationale qui a cours et l'impact du jeu extérieur chez les enfants.
- Évaluer la faisabilité de la création d'un portail d'information comportant un recueil des recherches et ressources sur le jeu en plein air et qui pourrait servir à tous les intervenants, à l'échelle nationale ou internationale.
- Mettre sur pied un réseau visant à influencer les gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux canadiens, et ce, dans le but d'améliorer les politiques et lignes directrices des programmes et espaces de jeu extérieur, sur la base de recherches fondées sur des faits.

Conclusion

Ce rapport a permis de résumer et de diffuser l'information du Symposium 2018 afin de promouvoir le jeu extérieur et l'EPE au Canada par le biais de la politique, de la pratique et de la recherche. Le Symposium ainsi que ce rapport en découlant suggèrent d'utiliser une vision écosystémique afin d'étudier toute la complexité des secteurs et des intervenants qui influencent le jeu extérieur. Si l'on parvient à réunir différents acteurs et influenceurs vers un dialogue et une collaboration, on pourra éventuellement forger un nouveau paradigme sur l'EPE qui créera de riches occasions de jeu extérieur et des expériences significatives pour les enfants. Nous espérons que la synthèse sur ce thème, les questions de discussion et les actions proposées dans ce document puissent encourager certains efforts nouveaux et continus qui pourront faire avancer le jeu extérieur et l'EPE partout au Canada.



Annexe – Ressources canadiennes

Voici les ressources ayant une portée pancanadienne et qu'on a nommées au Symposium.

Synthèse de recherche

Jeu extérieur (Mai 2019) – <http://www.enfant-encyclopedie.com/jeu-exterieur>

Thème édité par M. Brussoni en ligne sur *L'Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants*, dirigé par R. E. Tremblay, M. Boivin, et Ray DeV. Peters, et publié par le Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants.

Réseau de recherche

PLaTO-Net (Play, Learn, and Teach Outdoors Network) – <https://www.outdoorplaycanada.ca/plato-net/>

Un réseau mondial de leaders d'opinion qui s'intéressent à l'avancement de la recherche et de la pratique sur le jeu extérieur, le jeu risqué, l'apprentissage à l'extérieur et l'enseignement par le jeu.

Formation professionnelle

Cours pour les intervenants d'école dans la forêt ou la nature – <http://childnature.ca/forest-school-canada/>

Offert par la Child and Nature Alliance of Canada.

Outdoor Play Training – <https://outdoorplaytraining.com/>

Cours en ligne de 12 modules par correspondance offert par le biais de la Canadian Child Care Federation.

Énoncé de position (plaidoyer)

Position Statement on Active Outdoor Play (2015) – <https://www.haloresearch.ca/outdoorplay/>

Développé et soutenu par une coalition d'organismes.

Déclaration sur le jeu actif à l'extérieur du Conseil des médecins hygiénistes en chef (2018) –

<http://www.phn-rsp.ca/aop-position-jae/index-fra.php>

Du Réseau pancanadien de santé publique.

Énoncé de position Le jeu libre des enfants (2019) –

<https://www.cpha.ca/fr/le-jeu-libre-des-enfants>

De l'Association canadienne de santé publique.

Des outils pour le jeu extérieur

Outdoor Play Canada – <https://www.outdoorplaycanada.ca/>

Outdoor Play Canada est un collectif réunissant des individus et des organismes qui s'intéressent au jeu extérieur et dont le site web est en train de devenir un portail de nouvelles, d'information et de ressources traitant du jeu en plein air.

Outsideplay.ca – <https://outsideplay.ca/>

Un outil en ligne éprouvé et basé sur la recherche qui soutient les parents et les donneurs de soins quant aux changements d'attitudes par rapport au risque.

La trousse sur le jeu libre – <https://www.cpha.ca/fr/le-jeu-libre>

Cette trousse en ligne développée par l'Association canadienne de santé publique présente des infographies qui résument les avantages du jeu libre, de l'information sur les pratiques prometteuses au Canada, des sommaires de recherche, des outils décisionnels et un document intitulé *Quel est l'intérêt supérieur de l'enfant?*

Notes

Toutes les présentations de La fondation Lawson du Symposium Outdoor Play and Early Learning Policy Research sont identifiées comme suit : Présentation du Symposium, octobre 2018

- ¹ H. Yoshikawa, C. Weiland, J. Brooks-Gunn, M. R. Burchinal, L. M. Espinosa, W. T. Gormley, J. Ludwig, K. Magnuson, D. Phillips, and M. Zaslow, *Investing in Our Future: The Evidence Base on Preschool Education* (Ann Arbor, MI: Society for Research in Child Development; New York: Foundation for Child Development, 2013), <https://www.fcd-us.org/the-evidence-base-on-preschool/>.
- ² M. S. Tremblay, C. Gray, S. Babcock, J. Barnes, C. C. Bradstreet, D. Carr, G. Chabot, et al., “Position Statement on Active Outdoor Play,” *International Journal of Environmental Research and Public Health* 12, no. 6 (2015):6475–6505.
- ³ M. Brussoni, éd. thème, « Jeu extérieur » dans l’Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants [en ligne], éd. Tremblay RE, Boivin M, Peters RDeV, mai 2019, <http://www.enfant-encyclopedie.com/jeu-exterieur>.
- ⁴ E. Akbari and K. McCuaig, *Early Childhood Education Report 2017* (Atkinson Centre for Society and Child Development), <http://ecereport.ca/en/>.
- ⁵ B. Dietze and D. Kashin, *Outdoor and Nature Play in Early Childhood Education* (Toronto, ON: Pearson, 2018).
- ⁶ Outdoor Play Canada, *Outdoor Play Glossary of Terms*, Draft 5.1, May 2019, <https://www.outdoorplaycanada.ca/wp-content/uploads/2019/01/outdoor-play-glossary-of-terms-5.1.pdf>.
- ⁷ Outdoor Play Canada, “Outdoor Play Glossary.”
- ⁸ C. Alden, “A New Paradigm for Early Learning Through Outdoor Play,” Présentation du Symposium, octobre 2018.
- ⁹ A. James, “What Can Indigenous Curriculum Teach Us All?” Présentation du Symposium, octobre 2018.
- ¹⁰ Truth and Reconciliation Commission of Canada, *Truth and Reconciliation Commission of Canada: Calls to Action* (Winnipeg, MB: Author, 2015), <http://nctr.ca/reports.php>.
- ¹¹ L. Zimanyi et L. Short, “The Willow Trees Talk to Us: Thinking with Place and (Re)storing Young Children’s Encounters in a Forest Nature Program,” Présentation du Symposium, octobre 2018.
- ¹² K. Absolon King, “Indigenous Wholistic Theory: A Knowledge Set for Practice,” *First Peoples Child and Family Review* 5 n° 2 (2010):74–87.
- ¹³ Tremblay et al., “Position Statement”; Brussoni, “Outdoor Play and Risk.”
- ¹⁴ H. Mathias, “Scottish Early Learning Policy and Outdoor Play,” Présentation du Symposium, octobre 2018.
- ¹⁵ M. van Rooijen et M. Cotterink, “The Right to a Bruise: Professionalizing ECEC Educators to Increase Children’s Risk Competence,” Présentation du Symposium, octobre 2018.
- ¹⁶ B. Niblett, M. Power, et K. Hiscott, “Partnering For Outdoor Play: A Case Study of Forest and Nature School Programming in the Context of Licensed Child Care in Ottawa, Ontario,” Présentation du Symposium, octobre 2018.
- ¹⁷ van Rooijen and Cotterink, “The Right to a Bruise.”
- ¹⁸ M. Brussoni, T. Ishikawa, C. Han, I. Pike, A. Bundy, J. Jacob, J. Tellez, et al., “Tools for Reframing Parents’ Perception of Risk to Promote Children’s Outdoor Risky Play,” Présentation du Symposium, octobre 2018.

- ¹⁹ T. Scheffel, L. Hives, A. Steele, et J. Scott, “Nurturing Curiosity in the Outdoors: A Kindergarten Case Study,” Présentation du Symposium, octobre 2018.
- ²⁰ B. Dietze et A. Cutler, “Outdoor Play Pedagogy in College Early Childhood Education Programs,” Présentation du Symposium, octobre 2018.
- ²¹ K. McCuaig et J. Bertrand, “The View of Outdoor Play in Canadian Early Childhood Education Curriculum Frameworks, Legislation, and Policy,” Présentation du Symposium, octobre 2018.²² Mathias, “Scottish Early Learning Policy.”
- ²² M. Predy, N. Holt, et V. Carson, “Examining Outdoor Play Policies in Licensed Childcare Centres in Alberta,” Présentation du Symposium, octobre 2018.
- ²³ Mathias, “Scottish Early Learning Policy.”
- ²⁴ M. Perlman, N. Howe, et C. Bergeron, “How and Why Did Outdoor Play Become a Central Focus of Scottish Early Learning and Care Policy?,” Présentation du Symposium, octobre 2018.
- ²⁵ S. Baray et S. Weser, “Creating a Culture of Outdoor Learning Among Children in a Sedentary City,” Présentation du Symposium, octobre 2018.
- ²⁶ P. Åkerblom, “Child Friendly City Planning Policies, Opportunities and Tools,” Présentation du Symposium, octobre 2018.
- ²⁷ H. Lynch, A. Moore, C. Edwards, and L. Horgan, “From Policy to Play Provision: Inclusion by Design – Design by Inclusion,” Symposium presentation, October 2018.
- ²⁸ J. Loebach et H. Campbell, “Evaluating the Impacts of Outdoor Playspace Interventions to Inform Environmental and Policy Changes Supportive of Outdoor Play for Young Children,” Présentation du Symposium, octobre 2018.
- ²⁹ M. Kytä, “Outdoor Play in Urban Contexts,” Présentation du Symposium, octobre 2018.
- ³⁰ R. Moore, N. Cosco, W. R. Smith, J. Wesoloski, T. Danninger, D. S. Ward, S. G. Trost, et N. Ries, “Findings and Policy Applications of a Research Study on the Effect of the Outdoor Child Care Environments on Children’s Behaviours,” Présentation du Symposium, octobre 2018.
- ³¹ E. Oberle, “Outdoor Play in Schools: Meeting Children and Families Where They Are At to Make it a Success!” Présentation du Symposium, octobre 2018.
- ³² Niblett, Power, et Hiscott, “Partnering for Outdoor Play.”
- ³³ P. T. Maher, S. Melanson, P. McCracken, G. Riley Gallagher, et H. McIntyre, “Examining the Development of Outdoor Play and Early Childhood Education in Nova Scotia,” Présentation du Symposium, octobre 2018.
- ³⁴ Mathias, “Scottish Early Learning Policy”; Perlman et al., “How and Why.”